



Syndicat National **Force Ouvrière**
des Finances Publiques

Section d'Ille-et-Vilaine

RESOLUTION ASSEMBLEE GENERALE FODGFIP 35

27 février 2014

Le syndicat FO-DGFIP 35 a tenu ce 27 février 2014 son assemblée générale annuelle. Fodgfip 35 dénonce la poursuite de la démarche stratégique qui sert à organiser au ministère des Finances 2 500 nouvelles suppressions d'emplois en 2014 (28 à la DGFIP en Ille et Vilaine) . La survie de notre administration est en jeu, il faut s'opposer à cette politique concentrée dans le pacte de responsabilité.

FODGFIP35 appelle les agents des finances à être en grève le 18 mars avec l'ensemble des salariés du pays, à l'appel des confédérations FO et CGT, de la FSU et Solidaires pour :

- ❖ La défense de nos services publics, l'arrêt des restructuration
- ❖ L'augmentation des salaires, par la valeur du point d'indice pour les fonctionnaires
- ❖ L'arrêt des suppressions d'emplois
- ❖ La défense du statut des fonctionnaires et des conventions collectives
- ❖ La défense de la Sécurité Sociale.

FODGFIP 35 participera aux démarches qui seront décidées le 20 mars pour porter ces revendications aux représentants de notre administration en région.

FODGFIP 35 vous appelle à rejoindre le syndicalisme indépendant Force Ouvrière pour établir le rapport de force et faire aboutir nos légitimes revendications.

TOUS ENSEMBLE EN GREVE LE 18 MARS

CONTRE LE PACTE DE RESPONSABILITE

Syndicat Force Ouvrière des Finances Publiques 35

Permanence syndicale : 06 71 33 52 00

Courriel : fo.drifip35@dgfip.finances.gouv.fr

Adresse internet : <http://www.fo-dgfip-sd.fr/035/>